

Règles d'or du gymnaste

Je m'engage à respecter en tout temps :

- 1. les moniteurs et aides-moniteurs, leurs directives et éventuelles sanctions
- 2. mes camarades gymnastes et concurrents
- 3. les consignes reçues
- 4. le matériel, la salle et les locaux mis à disposition

Je m'engage à :

- 5. faire preuve de fair-play à l'égard du public, des juges ainsi qu'envers leurs décisions
- **6.** faire preuve d'entraide et de camaraderie
- 7. participer activement et efficacement à la leçon ainsi qu'à la mise en place et au rangement du matériel
- 8. travailler dans le calme et la sécurité!
- 9. suivre régulièrement les leçons ainsi qu'à participer à un maximum de concours
- **10.** avertir les moniteurs en cas d'absence ou lorsque je ne désire plus prendre part aux leçons

Je m'engage à ne pas:

- 11. entrer dans la salle sans l'autorisation d'un moniteur ou d'un aide
- 12. monter sur les engins en-dehors des exercices prévus par le moniteur
- 13. jouer dans le local matériel

Par ma signature, je m'engage à respecter ces règles d'or en toutes circonstances. En cas de non-respect de ces règles, après avertissement, il est possible d'être exclu du groupe.

Ceci est à faire signer par les parents et le gymnaste puis retour au moniteur	<u>rapidement</u>

Signature des parents :.....; du gymnaste :......

Ces règles d'or seront également affichées dans la salle de gym